Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr

Investissement 3 766 307 €

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

9 809 661 € de budget

Baisse des dotations de l'État

Budget 2018

Des projets ambitieux

Pas d'augmentation des taux

Sur des chapeaux de roues

ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure

Comme chaque année à cette même époque, l'heure est **au lancement des nombreux programmes prévus pour l'exercice 2018.** Le Budget a été voté le 12 avril *(dossier spécial en pages 4 et 5)* et de nouveaux projets sont actés dans la droite ligne des orientations fixées par la Municipalité.

Le nouveau parvis de l'église vient de s'achever, des travaux de voirie sont en cours au Pré Sabot, le quartier du jardin de ville est en pleine mutation avec l'extension du lycée, la réalisation du parvis de l'établissement, la reprise des réseaux sur l'avenue de la République et la création des quai-bus pour la sécurité des élèves et des usagers.

Après une année d'études et de concertations, **les premiers « coups de pioche » sont annoncés pour l'automne dans le cadre du grand projet de requalification de la Rue du Breuil**. Il en est de même pour les premiers chantiers sur La Mure et en Matheysine pour le redémarrage du Petit Train.

De beaux projets en perspective, **en gardant un œil bienveillant sur le quotidien des Muroises et des Murois.**

Ce programme d'investissement ambitieux sera exécuté sans recours à l'emprunt et **sans augmentation des taux communaux d'imposition ; il est important de le signaler !**

Le programme d'animations sera lui aussi bien achalandé avec des rendez-vous estivaux bien ancrés, et des nouveautés qui promettent des moments festifs à apprécier tous ensemble. La course de « Caisses à Savon » est d'ores et déjà à noter dans les agendas pour le dimanche 10 juin avec la garantie de belles rigolades et de bolides aussi farfelus que spectaculaires.

Le printemps démarre sur des chapeaux de roues à La Mure… et on aime ça !

« Un programme d'investissement ambitieux »

UN QUARTIER EN PLEINE MUTATION

On peut parler d'un quartier en pleine métamorphose. Sur l'ancien terrain connu sous le nom de « clinique Mazauric », de nouvelles constructions ont pris possession des lieux afin de proposer de nouveaux services tout en changeant complètement l'image du site.

Les premiers chantiers ont débuté il y a deux ans pour l'extension du lycée de la Matheysine et la construction d'un foyer AFIPH avec à l'issue deux équipements structurants pour la ville et le territoire.

Suite à ces énormes réalisations, le SIAJ effectue actuellement les travaux d'assainissement nécessaires sur l'avenue de la République, et la ville de La Mure profite du chantier pour une rénovation du parvis du lycée et prévoit dans un second temps la création de quais-bus sur une partie de l'avenue.

BIENTÔT LA FIN DU CHANTIER POUR LE LYCÉE DE LA MATHEYSINE

La nouvelle aile du lycée

Les travaux ont commencé en avril 2016 pour l'extension du lycée de la Matheysine, sous maîtrise d'ouvrage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Un investissement de 10 millions d'€ pour un bâtiment qui répond aux nouvelles normes requises dans un établissement scolaire secondaire, tant sur la restauration que sur l'hébergement et les consommations énergétiques.

Dotée d'une chaufferie à granulés-bois, **la nouvelle aile du lycée ouvrira pour la rentrée de septembre 2018**. Le rez-de-chaussée accueillera un restaurant-self nouvelle génération, les services d'infirmerie et d'assistantes sociales, alors que **les 3 étages seront consacrés au nouvel internat** pour accueillir les élèves dans des conditions agréables. Notons que 6 logements pour le personnel sont déjà occupés depuis septembre 2017.

L'architecture choisie apporte modernité et couleurs dans le quartier, se mêlant sans difficulté avec le bâtiment historique du lycée… et pourtant, plus d'un siècle sépare ces deux réalisations.

Le gros du chantier s'est achevé, laissant la place aux finitions intérieures.

Bientôt, la ville procèdera à l'aménagement d'un nouveau parvis pour l'entrée du lycée ; il s'agira d'**une mise en valeur du bâtiment pour l'embellissement du site**, avec des aménagements paysagers, un nouvel éclairage, de nouveaux revêtements de sol, tout en tenant compte de l'accessibilité, de la sécurité des élèves et de la circulation devant l'établissement.

LE FOYER DES GANTIERS A OUVERT EN JANVIER

Sur ce même terrain, il a fallu un an et demi de travaux pour construire le foyer de l'association AFIPH en faveur des personnes en situation de handicap.

Un bâtiment qui permet de proposer 35 places en foyer d'hébergement, et 20 places en service d'accueil de jour.

Le foyer des Gantiers a ouvert le 8 janvier dernier dans **un environnement qui favorise l'autonomie des résidents**. L'originalité de ce projet est d'avoir pu créer un bâtiment adaptable aux différents handicaps et aux degrés d'autonomie ; **il pourra même évoluer suivant les besoins en accueil** dans le département.

Des emplois supplémentaires ont été créés (2,5 équivalents « temps-plein »), l'organisation interne se peaufine, des projets sont à définir sur chaque lieu de vie pour mettre en place une mutualisation (des lieux et des salariés).

Un très beau projet de l'AFIPH qui a pu voir le jour grâce à l'engagement et à la persévérance de nombreuses personnes fortement investies dans cette aventure.

Le nouveau foyer AFIPH

L'avenue de la République en plein chantier

D'importants travaux entrepris par le SIAJ sont en cours sur toute la longueur de l'avenue de la République. Ils consistent à mettre le réseau d'assainissement en séparatif (eaux pluviales / eaux usées). Le chantier va se poursuivre durant quelques semaines pour atteindre la place du théâtre.

Les engins pour les travaux d'assainissement

Pour l'accessibilité et la sécurité, la ville prévoie la création de quais-bus le long du jardin de ville. Ils pourront accueillir jusqu'à 6 bus en stationnement sur un linéaire de 110 m, pour un trafic journalier de 17 bus en période scolaire.

Avant l'été, une réunion de quartier sera organisée afin de rencontrer les riverains.

Le délai pour ces aménagements dépend de l'obtention de la subvention attribuée par la Région ; les quais-bus pourront ainsi connaître une réalisation dès 2018 ou en 2019.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION POUR LES QUAIS-BUS

150 000 €

UN CENTRE AÉRÉ TOUT EN COULEURS...

Rénovations intérieures du centre aéré

Des travaux de rénovations intérieures ont été entrepris durant l'hiver dans les salles d'activité de notre centre aéré des Trois Saules pour **offrir un bon coup de neuf aux locaux et apporter de belles touches de couleur.**
Le chantier a été réalisé par les équipes de l'association CAFES que la commune sollicite chaque année **pour effectuer un certain nombre de chantiers dans le cadre du volet « insertion » de l'association.**
Des couleurs vives ont été choisies pour rafraichir et surtout égayer toutes les pièces du centre aéré qui accueille ainsi, dans de biens meilleures conditions, les enfants de notre service jeunesse E-maj pour les loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

... ET UN STAGE D'HIVER COMPLET

Succès du stage d'hiver

C'est justement en évoquant les vacances que nous rappelons le succès du stage ski/surf qui s'est déroulé du 12 au 16 février à l'Alpe du Grand Serre avec 32 enfants inscrits (de 6 à 16 ans) accompagnés de 6 animateurs sous l'impulsion et l'engagement de Marie Meral, notre animatrice des activités physiques et sportives, coordinatrice du pôle enfance-jeunesse E-maj.
Un programme varié avec des cours dispensés par l'ESF, des passages de niveaux du Garoloup à l'Etoile d'Or, et un raid blanc avec les équipes de pisteurs pour sensibiliser les jeunes aux risques en montagne.

RUE DU BREUIL... ÇA SE PREPARE

Réunion publique du 5 avril 2018

Après une année d'étude et de concertation, une réunion publique avec les riverains et commerçants s'est tenue en mairie le 5 avril. **Le maire et les élus ont pu présenter l'avancement du projet d'aménagement de la rue du Breuil.** À cette occasion, de nombreux points ont été abordés : réduction de l'emprise des voies de circulation, largeur des trottoirs, stationnement, accessibilité PMR, terrasses aménagées, végétalisation, stationnement, sécurité, plateaux traversants, matériaux utilisés…
Le maire a rappelé la nécessité de terminer le chantier pour **la création d'un parking de 80 places montée de la Citadelle**, une condition obligatoire avant l'aménagement de la rue du Breuil.
Le phasage pour les travaux du Breuil :

- Eté 2018 : préparation du chantier
- Septembre à février : travaux trottoir nord
- Mars à mai : travaux trottoir sud
- Juin 2019 : bande de roulement et **fin du chantier**

Accès aux commerces et circulation **MAINTENUS** durant la durée des travaux.

Estimation du projet pour la rue du Breuil : 1 million d'euros

Pour la **Place Pasteur**, le projet a été présenté, mais les travaux seront mis en attente pour une exécution **après septembre 2020**.

LA MURE EN ACTIVITÉS

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA MATHEYSINE

On ne le dit jamais assez, c'est pourtant une réalité :
« Je donne mon sang, je sauve des vies ».
Nous sommes tous concernés par cet acte citoyen. L'Établissement Français du Sang (EFS) a besoin de nos dons pour guérir des malades et sauver des vies.
Nous avons proposé de mettre en avant dans ce numéro **« l'Amicale des Donneurs de Sang de la Matheysine »**, la plus ancienne du département (créée en 1947), afin de rappeler l'importance des dons et de remercier l'équipe de bénévoles investis dans cette action.
L'association locale est présidée depuis 2008 par Marc Felix ; elle organise les collectes, effectue la promotion des dons grâce aux divers outils de communication, sans oublier d'honorer et de féliciter chaque année les donneurs assidus lors d'une réception de remise de médailles.
Les collectes ont toujours lieu au complexe sportif Jean Morel et les prélèvements sont effectués par les professionnels de l'EFS.

Remise de médailles des donneurs

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Alors, mobilisons-nous !

Pour donner son sang : avoir entre 18 et 70 ans (sous conditions médicales).

Les prochaines collectes 2018 à La Mure :
15 & 22 mai / 21 & août / 13 & 20 novembre
www.dondesang.efs.sante.fr

ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT EN 2018

Sur un budget total annuel de 9,8 millions d'euros, ce sont plus de 3,7 millions qui sont inscrits cette année en faveur de l'investissement sur la commune de La Mure.
Avec 357 000 € en remboursement de capital d'emprunts, c'est donc un montant de 3 409 306 € qui sera directement consacré en 2018 pour les travaux, réalisations, acquisitions, aménagements… mêlant des opérations récurrentes, des plans pluriannuels par thématiques et de nombreuses opérations nouvelles.
Sans que la liste soit exhaustive, nous proposons dans ce dossier de présenter une partie des investissements qui seront réalisés cette année sur la commune avec leur montant inscrit sur les lignes de l'exercice budgétaire en cours.

Les grands projets

Fin du chantier **Halle des Sports** *(sur un projet de 3,9 millions d'euros)*	704 885 €
Aménagements extérieurs **Halle des Sports**	171 168 €
Réseau de chaleur	120 122 €
Aménagement du parvis du **Lycée**	170 740 €
Aménagement de l'**aire de camping-cars**	121 080 €
Création du parking de la Citadelle	400 000 €
Réfection des **voiries communales** *(une priorité pour les rues du centre historique)*	124 015 €
Requalification de la **rue du Breuil** *(sur un projet d'1 million d'euros)*	308 000 €

Aménagements extérieurs de la Halle des Sports Fabrice Marchiol

Des dépenses déjà engagées ou régulières

Nouvel espace culturel « Claude Pequigot »

Plan Local d'Urbanisme	10 000 €
Déploiement de la **fibre optique** départementale	22 000 €
Vidéoprotection et **fibre optique** communale	36 000 €
Enfouissement des **réseaux ErDF**	30 000 €
Taxe d'Aménagement de l'**eau**	42 000 €
Etudes et relevés **topographiques**	40 000 €
Programme d'aide au **ravalement des façades**	20 000 €
Reboisement des forêts communales	10 000 €
Acquisitions foncières	150 000 €
Changement du **serveur informatique** mairie	26 803 €
Réfection de l'**espace Claude Pequignot**	16 585 €
Aménagement des entrées de ville nord et sud	44 575 €

Des opérations nouvelles pour 2018 . . .

= EN FAVEUR DU QUOTIDIEN DES MUROIS

Aménagements de sécurité **ch. du Pré Sabot**	52 000 €
Achat de **moloks**	15 000 €
Cheminement **bords de Jonche**	16 000 €
Acquisition de mâts pour **éclairage public**	10 000 €
Changements **éclairage public** (LED) *Lotissements de l'Olan, Trois Saules et Clapier Caillat*	25 000 €

Travaux de sécurité – Chemin du Pré Sabot

Modification porte d'entrée de la **MAB**	4 000 €
SÉCURITÉ – **Poteaux incendie**	4 000 €
Acquisition de **défibrillateurs**	5 500 €
Aménagement étage **halte-garderie**	10 000 €
Système alarme – sécurité **CCAS**	4 000 €
Réfection toiture **stand de tir**	19 000 €
Projet **signalétique** urbaine et directionnelle	20 000 €
Nouvelle barrière, **jeux de boules des Capucins**	27 000 €
Enseigne lumineuse du **théâtre**	9 000 €
Embellissement de la ville – Décorations	20 000 €

Nouvel éclairage public Lot. de l'Olan

PPA reconduits

Les enveloppes des Plans Pluriannuels (PPA) sont reconduites pour un montant de 307 000 €.
Avec les reports des « Restes à Réaliser » de 2017 : c'est un montant de 409 270 € disponible en 2018 sur les 15 PPA définis par thématique de la vie municipale.

Les subventions accordées

= Pour les projets d'investissement : les subventions accordées et inscrites au budget 2018

Opérations	Subventions	Financeurs
Voirie - Réfection de la rue Coudée	9 036 €	**Département**
Parking Montée de la Citadelle	105 000 € 33 000 €	**Département** **Région**
Aire de camping-cars	34 698 € 19 754 €	**Département** **Région**
Aménagement parvis du lycée	109 200 €	**Région**
Sécurité - Chemin du Pré Sabot	13 125 €	**Département**
Aménagements rue du Breuil *(sur l'exercice 2018)*	177 854 €	**Département**

Avec le versement de deux subventions restant à venir pour la Halle des Sports (98 333 € de la C.C.M et 153 447 € de l'Etat), c'est un montant total de 753 447 € qui est inscrit en recettes d'investissement pour les subventions à percevoir en 2018.

Apprendre à gérer avec un désengagement de l'État !!

La capacité à investir dépend des recettes qui alimentent le budget communal. Cette capacité reste honorable pour la ville de La Mure malgré une diminution importante des recettes de fonctionnement imposée par le législateur. Malgré cela, la municipalité a décidé cette année encore de **ne pas toucher à la fiscalité et de n'augmenter aucun des taux communaux.**
Il faut ainsi faire les bons choix, rester plus que jamais rigoureux pour une bonne exécution du budget, sans aucune dérive, **en s'adaptant avec des moyens financiers qui ne cessent de diminuer.**
Le chapitre n°74, intitulé *« Dotations et Participations »* (en recettes de fonctionnement) résume à lui seul ce **désengagement financier de l'État** depuis ces dernières années. Il est passé de **1 816 302 € en 2015**, à 1 661 753 € en 2017… il est estimé à **1 504 703 € en 2018** !
Sur cette ligne budgétaire, la **DGF** (Dotation Globale de Fonctionnement) est en chute libre depuis 2012 :

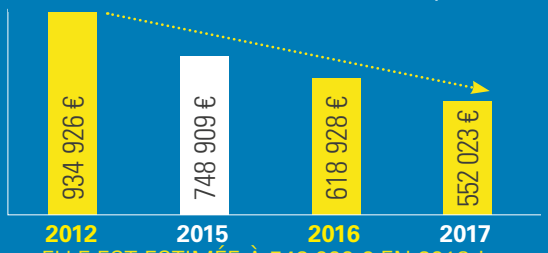

… ELLE EST ESTIMÉE À 542 000 € EN 2018 !

La solidarité rurale était à 303 015 € en 2017… elle est estimée à **290 000 € en 2018**.
Même scénario pour l'attribution de compensation de la Taxe Professionnelle qui est passée de 389 216 € en 2016 à 367 744 € en 2017… et estimée à **337 000 € pour 2018**.
Pas facile de s'octroyer de confortables marges de manœuvre dans cette tendance, sachant qu'à cela vient se grever la suppression des aides pour les « emplois d'avenir » dont bénéficiait la ville pour un certain nombre d'agents.
Des moyens financiers en moins, et des services en plus !!
Le **désengagement de l'État est aussi physique** en transférant aux collectivités des missions supplémentaires sans contrepartie, et qui nécessitent pourtant une mobilisation et une disponibilité du personnel pour répondre à une qualité de service rendu : passeports, cartes nationales d'identité, PACS, renseignements CAF et cartes grises…

Qu'en est-il de la dette ?

Suite aux deux emprunts souscrits fin 2015 à des taux extrêmement favorables (1,59 % et 1,89 %) pour le financement de la Halle des Sports, les indices restent largement au vert concernant la dette de la ville de La Mure qui s'élève cette année à **4 400 803 €.**
Tous les taux des emprunts en cours sont dorénavant inférieurs à 4%.
En 2018, l'annuité pour le remboursement (capital + intérêts) est de **451 045 €**, soit **86,74 € par habitant.**
Comparée aux communes d'une même strate (3 500 à 10 000 hab), cette annuité par habitant reste bien en-deçà de la moyenne nationale qui se situe à **123 €** (moyenne de la strate en 2016, dernière donnée publiée).
Aucun emprunt n'est envisagé en 2018 pour le budget, le désendettement se poursuit par une gestion saine des finances communales.
Pour information : ▮ la dette de La Mure était à 8,26 M d'€ en 2001 (4,4 M d'€ aujourd'hui) ▮ l'annuité des emprunts était de 1,56 M d'€ en 2001 (0,45 M d'€ aujourd'hui) …

Un travail qui a porté ses fruits, une ville qui s'est métamorphosée, de gros projets qui sont sortis de terre, et une situation financière bien dans le vert.

ANDRÉ VALLIER

Kiné sportif, créateur du club des Cyclotouristes

« Je suis enraciné dans l'anthracite. » **Ce fils de mineur, 2ème d'une fratrie de 6 garçons est fier de ses origines muroises.** Après des études au lycée de La Mure, c'est à Grenoble qu'il fera l'école de kinésithérapie, et suivra une longue formation d'ostéopathe. Evidemment, c'est à La Mure qu'il ouvre son cabinet avec son épouse également kinésithérapeute. Après 40 ans d'activité, il a pris depuis peu sa retraite au grand désarroi de ses patients.

« J'avais peur de ne plus être assez bon ! » Quand on est passionné et convaincu comme lui, que l'on veut soulager ses patients, on ne peut pas exercer à moitié. Aujourd'hui il profite de son jardin et continue le ski de fond, le vélo et la course à pied. André a tout de même déjà couru 4 marathons… On le sait peu, mais **en 1973, c'est lui qui crée le « Club des Cyclotouristes matheysins » dont il sera président durant 8 ans.** Le club fut à l'époque celui qui comptait le plus de féminines en France ! Cet homme discret, qui a toujours souhaité aider les autres, ose à peine vous dire qu'il vient de recevoir la médaille de bronze « Jeunesse et sport ». Pourtant ce n'est pas rien !

INGRID BEN EL GHOUDA

Infirmière-pompier

« Ce que j'aime c'est être au contact des gens, je voulais donc faire un métier qui a du sens. » Après avoir étudié le droit, avoir été auxiliaire de puériculture et travaillé aux urgences pédiatriques, Ingrid devient infirmière. **Depuis 3 ans, elle exerce aux urgences de l'hôpital de La Mure et à la caserne des pompiers** tout en effectuant des gardes d'infirmière-pompier sur l'agglomération grenobloise. Ce n'est pas de tout repos et Ingrid est heureuse d'avoir un nouveau collègue infirmier chez les pompiers pour alterner un peu les gardes.

Pour cette Pontoise, être pompier est une histoire de famille avec un père chef de la caserne à Pont-de-Claix et un mari pompier volontaire depuis 23 ans. **Et dire que le papa ne voulait pas qu'elle suive la même voix !** *« Ce qui est intéressant c'est de s'occuper des gens dès leur prise en charge. Quand je me lève le matin, je ne me dis pas que je vais travailler. C'est formidable ce que je fais, je côtoie des vécus différents, ce n'est jamais la même chose. »*

Ingrid vit ici en famille depuis 10 ans pour « le grand air », et pas question de repartir.

MONIQUE BÉRAUD

Dévouée au Comité Croix-Rouge

Arrivée de Roanne en 1976 pour suivre **son mari qui travaillait dans la Société Muroise de tricotage comme bonneteur,** Monique obtient un emploi à l'IME. A peine arrivée, elle intègre les cyclotouristes matheysins, fait de la randonnée et du ski de fond : *« C'est la meilleure façon de s'intégrer ! »* **Pendant 30 ans Monique s'engage à la Croix-Rouge, dont 5 ans en tant que présidente.** C'est elle qui met en place des permanences d'aide sociale, trouve un local dans le Breuil puis achète celui de la rue Murette. Pour l'anecdote, son mari qui fut adjoint au maire de Claude Péquignot pendant deux mandats, a lui aussi été président de la Croix Rouge.

En 2002, Monique intègre la Conseil d'Administration du CCAS de La Mure. **Depuis deux ans la paroisse lui a demandé de faire partie de la pastorale de la santé** afin de rendre visite aux malades et aux personnes âgées. On peut réellement dire que la mission de sa vie consiste à d'aider les autres. Aujourd'hui, à côté de son engagement, Monique s'adonne aux randonnées qu'elle effectue seule ou entre amis.

GEORGES PERRET

Boxe + vélo = médailles !

Depuis toujours, Georges prête beaucoup d'intérêt à la vie associative. Membre de V.V.M depuis 1999, il en devient trésorier en 2002, puis vice-président en charge des voyages auprès d'Alain Grosso, homme volontaire et dévoué, dit-il.

Bien qu'habitant Nantes-en-Rattier dont il fut élu de 2001 à 2008, **Georges et son épouse sont très attachés à ce qui se passe à La Mure.** *« Cette ville donne envie de nous investir. »*

Né à La Mure en 1941 de parents paysans, il débute sa carrière sur Pont de Claix en tant qu'agent de maîtrise en chimie et partira dans l'Oise, puis dans les Pyrénées avec son épouse Paulette, toujours à ses côtés. C'est d'ailleurs par son intermédiaire qu'il se met à la boxe française et intègre un club dans l'Oise… un paradoxe pour cet homme qui n'aime pas la violence. Il trouvera dans ce sport un certain équilibre, appréciant l'entrainement physique et le respect de l'adversaire. La compétition l'intéressera si bien qu'**en 1974 il disputera même une finale des championnats de France de boxe amateur**. Dans des disciplines plus paisibles, Georges s'est ensuite mis à la randonnée et au vélo ; et pour récompenser son engagement sportif et associatif, il s'est vu décerner **toutes les couleurs de la médaille « Jeunesse et Sport » jusqu'à l'Or en 2017.**

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

RÉGLEMENTATION DE POLICE

Par décret national, depuis le 1er janvier, les amendes pour **infractions en zone bleue** sont passées de 17 € à 35 € (majorées à 75 € si le paiement n'est pas effectué dans les 45 jours).

Toutes les infractions à la réglementation concernant le stationnement gratuit à durée limitée contrôlé par disque, sont dorénavant sanctionnées par une amende de 2ème classe ! Elles s'appliquent en cas d'absence de disque, de temps dépassé, de disque mal placé ou encore non conforme (art. R.417-3 / R.417-6 du Code de la Route).

De même, les amendes sont passées de 17 € à 35 € pour toutes les **infractions relatives à l'arrêt et au stationnement** suivantes :

- Arrêt et stationnement interdit par arrêté de police ;
- Véhicule empiétant sur un passage piéton ;
- Véhicule arrêté ou stationné à contre-sens de la circulation en agglomération ;
- Arrêt et stationnement sur la chaussée en agglomération alors que des places sont disponibles.

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de la modification du P.L.U. en cours, une enquête publique comme l'impose la législation, se déroulera **du mardi 22 mai à 8h00 au jeudi 21 juin à 16h00.**

M. Marc Bessière, commissaire-enquêteur, a été désigné par le Tribunal Administratif : des permanences seront organisées en mairie et un registre sera à disposition des personnes intéressées.

Les permanences du commissaire enquêteur sont fixées comme suit :

JEUDI 24 MAI	14h00 à 16h30
LUNDI 4 JUIN	9h00 à 12h00
MERCREDI 13 MAI	9h00 à 12h00
JEUDI 21 JUIN	9h00 à 12h00 14h00 à 16h30

Pour toute information, contacter le service d'urbanisme au 04 76 81 50 67 ou sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr

expression des groupes représentés au conseil municipal

POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !

Une action concrète, plutôt que des chicaneries administratives

Tandis que l'opposition s'essouffle à chercher sans cesse des détails de forme sans jamais débattre sur le fond des choses, nous préférons travailler et avancer pour satisfaire les Muroises et les Murois qui attendent de leurs élus des actions et des mesures en faveur du cadre de vie, des réalisations, des animations… Nous continuons plus que jamais dans notre lancée pour mener à bien les projets, transformer la ville et promouvoir l'image de notre territoire.

La mandature 2014/2020, impulsée par Fabrice Marchiol, reprise dans sa continuité par Eric Bonnier, a parfaitement respecté ses orientations, avec de grosses réalisations, l'achèvement de grands chantiers, le lancement de nouveaux projets et les actions diverses menées dans toutes les thématiques pour le quotidien des habitants. Dans cette 4ème année de mandat, nous proposons d'établir un bilan pour rappeler certaines des réalisations les plus marquantes :

- Fin du grand chantier des **cités minières** (20 % de la surface urbanisée de la commune)
- **Circulation / Sécurité** : Réalisation de la tranche manquante pour le contournement et aménagements de sécurité Bd du Stade et Bd des Trois Saules, vidéoprotection (déploiement de la fibre optique communale)
- **Voiries et réseaux** : Réfections de la rue Murette, av. Dr Tagnard, rue du Senépi, imp. de la Condamine, ch. du Pré Sabot, place Combette, rue Coudée…
- **Sport** : Ouverture de la piscine Aqua Mira (CCM), construction de la Halle des Sports Fabrice Marchiol, courts de tennis en terre battue…
- **Scolaire** : Toiture de l'école Pérouzat, changement de 227 fenêtres aux Bastions, programme de rénovation des classes et locaux scolaires…
- **Culture** : Façade du théâtre, rénovation de l'accueil et bureau du musée, réfection des salles et du parking de l'école de musique, ouverture de l'espace Claude Péquignot, une exposition exceptionnelle *« Histoire en Briques Lego® »*…
- **Social** : Reconduction des aides spécifiques (eau, TEOM, maintien à domicile), lancement de l'Agenda Programmé pour l'Accessibilité (AD'AP) et premières réalisations sur les bâtiments et espaces publics…
- **Cadre de Vie / Travaux / Urbanisme** : Plan façades, parvis de l'église, éclairage public rue Jean Jaurès, av Dr Tagnard et lotissements divers, démolition tènement Grande Rue, nouveau mobilier urbain, renouvellement des illuminations de Noël, signalétique urbaine…
- **Animations** : Des dates ancrées dans l'agenda, La Mure du Son, Fête du Murçon Matheysin, Trail des Passerelles, festivités de Noël. Création du Pôle d'Animation de La Mure, un événement international en 2017 (départ d'étape du Tour de France)…

Comme d'habitude, aux mots nous préférons l'action !

GROUPE **POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !**
Facebook.com/Pour La Mure et la Matheysine

LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Droit à l'information des élus d'opposition

Comme l'ensemble des membres du conseil municipal, mettre nos idées, nos convictions, nos compétences au service des Murois est le centre de notre engagement. Pour cela, il est essentiel de disposer d'une information suffisante. C'est du reste un droit reconnu par la législation. Pour pouvoir débattre, confronter les avis, les points de vue et faire des propositions, chaque conseiller municipal doit disposer d'une information suffisante lui permettant de connaître et de comprendre les décisions soumises à son vote. C'est en particulier le cas pour les votes des budgets.

Le législateur a d'ailleurs renforcé en 2015 les obligations de transparence financière et d'information dues à chaque conseiller municipal, mais aussi aux citoyens. Objectif : permettre une gestion saine et efficiente des deniers publics. Des éléments juridiques et financiers chiffrés indispensables à la compréhension des budgets doivent être communiqués avant le vote. Ils ont vocation à instaurer une discussion au sein de l'ensemble du conseil municipal (majorité-opposition), sur les priorités budgétaires pour l'année à venir et sur la trajectoire financière de la collectivité à moyen terme.

HELAS, de nouveau en 2018, la majorité ne respecte pas les obligations légales relatives à la communication des informations essentielles au conseil municipal et aux citoyens. Nous avons déjà alerté à plusieurs reprises, en particulier lors du vote du budget en 2017.

PIRE, lors du conseil municipal du 21 mars 2018 pour le vote du budget, la majorité a été incapable de répondre à nos demandes d'informations. C'est pourquoi, nous n'avons pas pris part au vote de ce budget, comme l'année dernière d'ailleurs.

OR, stupeur et incompréhension nous submergent lorsqu'on découvre en pleine séance que certaines des informations demandées sont bien disponibles ! Alors pourquoi ne pas les communiquer ? Nous espérons que cette dissimulation maladroite ne soit pas intentionnelle car c'est à partir de l'absence d'informations que nous avons pris notre position de ne pas prendre part au vote. La manœuvre serait alors grossière.

Thierry Helme, Ginette Paulin, Christelle Preux, Carlos Rivière
Contact : lamurensemble@gmail.com
Facebook.com/la Mure ensemble aujourd'hui et demain

ETAT-CIVIL

DU 1er SEPTEMBRE 2017 AU 31 MARS 2018

Naissances

Joris SELME, Sasha SCHACHERER, Laïna FORNALIK, Maëlyne DUVILLE, Kerem GUCLU, Soline VERNET, Gennaro NOËL, Colombe DUPLAY.

Mariages

Sowfian SADAOUI et Ahlem BOUKORTT, Sébastien DIB et Marilou ROSELLINI, Maxime ROBBE et Alexandra DOMANIECKI, Arnaud BOUCHET et Elisabeth OKRASA, Yüksel YILMAZ et Deniz OZTURK, Cébrail SERT et Busra ASCI, Jean-Michel DALLA PALMA et Annie VIDELO, Mohamed AISSA et Lisa PEREZ, Didier NOVEL et Martine DELOCHE.

Décès

Odette REYNIER v. ARTHAUD, Yvan BARBE, Martial ROIZON, Stanislawa KRAWCZYK v. JACQUET, Marie-France VIVANCOS, Guiseppe MANNAI, Nicole FENOLI ép. PAPPINI, Amalia MIGDAL v. ORLAREY, Bernadette HILAIRE ép. FERRIÈRE, Gérard BRACHET, Jean SAVIN, Félix BACCOLI, Raymond RODRIGUEZ, Arlette TELMAT v. MILESI, Louise BOIS v. JOUBERT, Rollande BOUCHE v. ALLARD, Georges PONCET, Myriam COMBE ép. GALLEGO, Aimée DARIER v. FROMENT, André FROMENT, Anne Marie BAYLE v. PALUCZAK, Annie PESSINET ép. ZAMBELLI, André COLLIN, Ginès MEGIAS HERNANDEZ, Marcel SOPRONINK, Robert FOUR, Simone RONAT v. REY-JOLLY, Martino FUSI, Alice CARPI ép. MICHALLET, André SIGAUD, Jean SALVETTI, René BONNIER, Jeannine BEURTON v. BERGEROT, Antoine DI GENNARO, Ugo FAVRE, André BEYMOND, Vittorio MIANI, Maria BOI veuve PILLONI, Eurora TESSARO v. BERNARDINI, David CALUORI, Flavio MELIS, Marie KALOUSTIAN veuve BADIKIAN, Henriette GUÉRIN v. MERLE, Hélène GUIGNIER v. GONSOLIN, PierreTROUSSIER, Madeleine SATRE v. PARAT, Giovanina TERRANOVA v. TURLONI, Ginette PICHIOTTINO v. FRIGO.

EGLISE, PARVIS, CLOCHER... OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le nouveau parvis de l'église

La réfection du parvis de l'église Notre-Dame vient de s'achever, offrant un nouveau visage à l'entrée de l'édifice. Ce chantier a permis dans un premier temps de proposer un nouveau perron en béton désactivé, incluant végétation et rampe d'accès pour personnes handicapées.

Profitant du chantier, c'est finalement tous les abords qui ont été remodelés avec l'aménagement d'espaces verts, la pose de bancs, des travaux électriques, la reprise complète du revêtement sur le parvis débordant sur une partie de la place de l'église avec un jeu de teintes rendu possible par la pose d'un enrobé coloré devant l'entrée de l'église. Ce nouvel habillage du site a été réalisé en faveur de l'esthétique du quartier, de l'accessibilité et de la sécurité des usagers avec un nouveau sens de circulation instauré pour la sortie des véhicules sur la rue des Fossés.

Montant total des travaux : 30 000 €

On ne peut pas parler de travaux autour de l'église sans évoquer le clocher ; une étude de faisabilité structurelle a été commandée en 2016 auprès de l'entreprise qui avait déjà travaillé sur sa déconstruction en 2010.
Les analyses ont démontré la fragilité et la faible résistance des matériaux, et ont confirmé les contraintes subies par les fondations de l'édifice. En conclusion, **l'ouvrage n'est pas apte dans l'état actuel à supporter un ajout de charge sans un confortement préalable des structures de fondations.**

Des études géotechniques complémentaires étaient alors préconisées avec une surveillance précise des mouvements du clocher et de la fissuration.
Ces travaux ont été réalisés en 2017, ils offrent aujourd'hui une bonne connaissance de l'état des lieux et une meilleure visibilité sur le bâtiment.
Des actions sont prévues pour déterminer si des désordres ont toujours lieu ; elles permettront de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de tassement du sol.

CULTURE ET ANIMATIONS

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

MUSÉE MATHEYSIN

Le musée est ouvert depuis le 1er avril pour sa saison 2018.

L'exposition de l'année est en place : « *Tracteur For Ever* », jusqu'au 30/9

Les vieux tracteurs témoignent de la vague de progrès qui gagna les campagnes françaises d'après-guerre. Cette machine révolutionna le travail, les habitudes et le paysage.
Aujourd'hui, les tracteurs sont aussi des jouets populaires et des pièces de collection ; l'exposition les présente sous toutes formes (modèles réduits, documents et films anciens, autour d'un authentique McCormick Farmall Cub de 1955).

Tous les jours de 14h00 à 18h00 (fermé le mardi).
« Musées en fête 2018 » :
week-end des 19 et 20 mai
Renseignements : **04 76 30 98 15**

MATACENA

4ème édition de la Fête du Livre *« Des Livres et Nous »*
Mercredi 6 juin de 13h30 à 18h00
Le thème de cette année : *La Montagne*. Avec des ateliers créatifs, des rencontres et dédicaces d'auteurs, animation avec le Parc National des Ecrins, intervention de la gendarmerie (dangers et secours en montagne), expositions...
Une journée organisée par les bibliothèques du réseau Matacena, **gratuite, ouverte à tous**.
Pour toute information : **04 76 81 24 06**
Programme complet :
www.matacena.fr

PÔLE D'ANIMATION

Le rendez-vous à ne pas manquer !!

La Mure accueille une épreuve de *« course de caisses à savon »*

Dimanche 10 juin 2018 sur l'axe principal de traversée de la ville.
DÉPART devant l'Hôtel de Ville
ARRIVÉE rue des Alpes.

Course ouverte aux amateurs... N'hésitez pas, venez dévaler les rues de La Mure au volant de votre engin ! Pour participer, rien de plus simple, il suffit de s'inscrire en ligne.
Lien disponible sur la page d'accueil :
www.lamure.fr
Pour tout renseignement : (modalités d'inscriptions, critères techniques des véhicules amateurs...)
Pôle d'Animation de la ville de La Mure : **04 76 81 41 56**.

WWW.LAMURE.FR

Mais aussi...

Pôle d'animation de La Mure

Mairie de La Mure
@Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.
Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr.
Photo couverture ©freepik.
Imprimerie du Plateau, 3 700 exemplaires.